

# Principe de la tarification

## 1) Généralités

Le coût de l'énergie électrique varie selon les moyens de production mis en oeuvre.

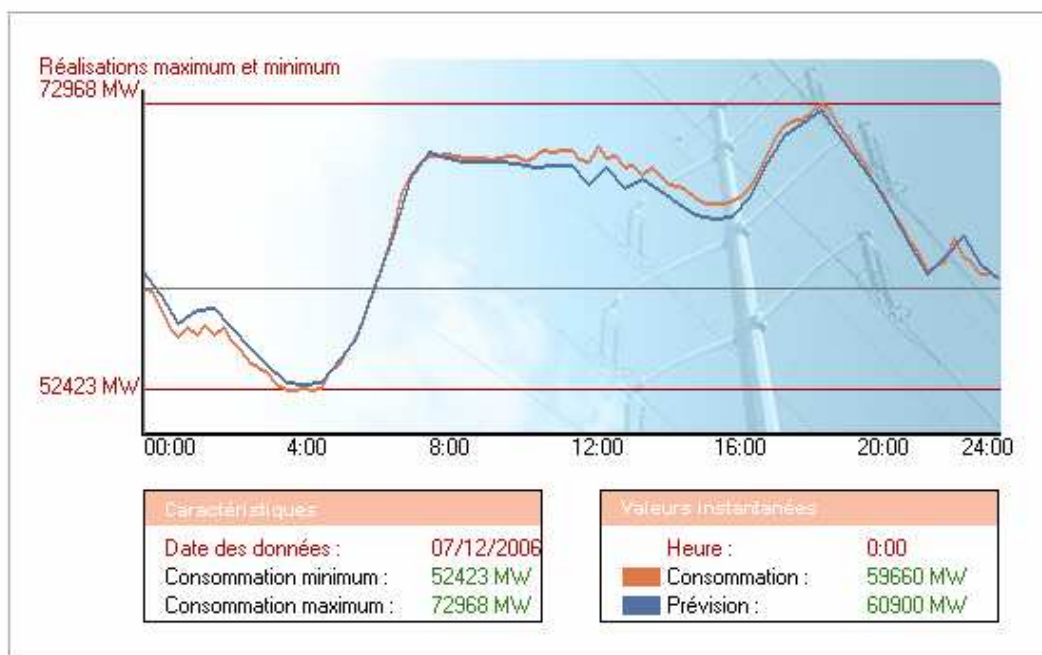
Avec près de 430 milliards de kWh produit par an, l'**énergie nucléaire** représente l'essentiel de la production d'électricité en France. Le développement du parc électronucléaire a permis d'acquérir une indépendance pratiquement totale dans le domaine de la production d'électricité.

Plus de 90% de la production est désormais assurée par des ressources nationales: hydraulique pour 15 % et nucléaire pour plus de 75 %.

L'électricité ne se stockant pas à l'échelle industrielle, il faut à tout instant que l'**équilibre soit respecté** entre la production et la consommation.

La consommation varie en fonction de facteurs aussi divers que la saison, la météo journalière ou le moment de la journée.

Courbe de charge de la journée du :



Pour faire face aux pointes de consommation, EDF fait appel aux centrales hydrauliques ou aux centrales thermiques classiques (charbon, fuel, gaz). Les coûts de production de ce type de centrale étant plus élevés, le coût de production global de l'énergie est donc variable.

## 2. Principe de la tarification

Afin de facturer l'énergie utilisée par le consommateur, le fournisseur (d'énergie) comptabilise l'énergie consommée à l'aide d'un compteur.

L'énergie est égale à :  $W = P \times t$

### 3) Les différents tarifs

| Tarif | Type de Réseau | Tension        | Type d'alimentation     | Puissance souscrite |
|-------|----------------|----------------|-------------------------|---------------------|
| Bleu  | BT             | 230 / 400 V    | Monophasée ou triphasée | De 3 kVA à 36 kVA   |
| Jaune | BT             | 230 / 400 V    | Triphasée               | De 36 kVA à 250 kVA |
| Vert  | HTA            | 20 kV          | Triphasée               | 250 kVA à 10 MVA    |
|       | HTB            | 60 kV à 220 kV |                         | 10 MVA à 40 MVA     |

Selon les tarifs, le coût du kWh peut être variable en fonction :

- \* de la puissance souscrite,
- \* des heures de la journée,
- \* des jours de forte consommation,
- \* de la saison.

Pour limiter les pointes de consommation, la tarification incite les utilisateurs à décaler leur consommation pendant les périodes de faible consommation, encore appelées **heures creuses**.